



Exp.: SPF BOSA - PERSOPOINT - TRAITEMENTS
WTC III, BOULEVARD SIMON BOLIVAR 30 1000 BRUXELLES

XXXXXXXXXXXX XXXXXX
XXXXXXXXXX XXX
XXXX XXXXXXXXXX

1. Nr. 00000018
2. Année : 2018
3. Débiteur des revenus
MUSEE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE
(MRAC)
LEUVENSESTEENWEG 13
3080 TERVUREN

FICHE 281.50 (COMMISSIONS, COURTAGES, etc....)	
N° national : xxxxxxxxxxxx N° matricule : xxxxxxxxxxxxxxxxx	
4. Nature	Montant
a) Commissions, courtages, ristournes commerciales, etc. :
b) Honoraires ou vacations :	1.900,00
c) Avantages de toute nature (nature:.....) :
d) Frais exposés pour compte du bénéficiaire :	0,00
e) Total (voir aussi rubrique g) :	<input type="text" value="1.900,00"/>
g) Si le montant indiqué sub rubrique e) ne coïncide pas avec le montant payé au cours de l'année mentionnée au cadre 2, inscrivez ci-contre le montant réellement payé au cours de cette même année.	<input type="text"/>
5. Commentaire :	

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de:

Contact : TEAM A - xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Tel: xxxxxxxxxxxx

Website : WWW.TRAITEMENTS.FGOV.BE

.be

E-mail: INFOTRAITEMENTS@PERSOPOINT.BE

Service Public Fédéral

FINANCES

ADMINISTRATION GENERALE DE LA FISCALITE

IMPOTS SUR LES REVENUS

Fiche n° 281.50

Relative aux commissions, courtages, ristournes commerciales ou autres, vacations ou honoraires occasionnels ou non, gratifications, rétributions ou avantages de toute nature qui constituent pour les bénéficiaires, des revenus professionnels imposables ou non en Belgique, à l'exclusion des rémunérations des conjoints aidants.

(Modèle établi en exécution de l'article 30 de l'arrêté royal d'exécution du code des impôts sur les revenus 1992)

281.50